



Nay

infos



fiscalité
véloroute assainissement
commerces
revitalisation patrimoine
culture écoles
sports
agenda

éditorial

Chère Nayaise, cher Nayais,

2014 aura été l'année de ma réélection en tant que Maire de NAY avec la majorité de mon équipe.

Il faut remonter en 1989 pour que pareille chose se soit produite avec l'élection pour un deuxième mandat de Michel CANTET. Cela fait 25 ans !

Je vous ai toujours tenu un langage de vérité, j'ai toujours agi pour le bien de notre commune et le vôtre qui êtes ses habitants.

Aujourd'hui, en ce début 2015 je vous dois encore la vérité. NAY n'est pas morte, elle souffre mais elle se soigne et envisage l'avenir.

Quel avenir ?

Celui ouvert par la qualification de NAY parmi les 54 communes sur les 300 présélectionnées par le Gouvernement pour nous aider à revitaliser notre centre bourg. Entre autres, sont prévues, la requalification de la place de la République, des arcades et du tour de la mairie, prévues aussi la requalification des anciennes usines BERCHON et la facilitation des programmes d'habitat neuf ou de réhabilitation de l'habitat ancien principalement dans le périmètre du bourg.

Celui ouvert par la réalisation en voie de finalisation du tronçon de la Vélo-route BALIROS/LESTELLE-BETHARRAM avec la traversée de NAY en bord de gave.

Celui ouvert par le lancement de la construction tant attendue de la nouvelle caserne des Pompiers près de la Gendarmerie.

NAY notre ville va vivre les prochaines années avec de l'ambition, il faut que notre cité soit attrayante, que ses habitants soient heureux et même fiers d'y résider, que nos voisins des villages environnants reconnaissent en NAY la centralité du territoire du « Pays de NAY », que les touristes après leur passage fassent la promotion de notre ville et de notre joli coin de BÉARN.

Il faudra pour cela que tous nous fassions un ou des efforts.

Effort de compréhension pour bien voir vers où on veut aller !

Effort de patience car tout ne se fera pas immédiatement.

Effort financier aussi. Les baisses de financement de l'Etat (exposées en page 7) ne doivent pas mettre un frein au développement de notre ville. Les impôts communaux seront augmentés pour les amener en 3 années au niveau de ceux pratiqués par les autres communes de France de même strate démographique.

Il sera fait aussi de nouvelles économies sur les frais de fonctionnement et les recettes hors impôts seront optimisées.

Moins de dépenses, plus de recettes, cela permettra de dégager de l'autofinancement pour finir d'équilibrer les investissements nécessaires à notre ville, l'endettement sera maîtrisé et peut être abaissé.

Une ville comme NAY doit se donner les moyens d'aller de l'avant. Aujourd'hui ne rien faire c'est régresser et je suis sûr que vous m'avez élu avec mon équipe pour que NAY progresse.

Bonne et heureuse année 2015 à toutes et à tous.

Votre Maire, Guy CHABROUT

Ville de Nay · Place de la République · CS 70034 · 64800 NAY

Tél : 05 59 61 90 30 · Fax : 05 59 61 33 10 · www.villedenay.fr · accueil@mairienay.fr

Directeur de la publication : Guy Chabrouit

Comité de rédaction : Commission Communication du Conseil Municipal · Contributions : Maurice Triep

Conception éditoriale et graphique : scom communication / Nay

Photographies hors mentions : Jean Jacques Stockli / Nay

Impression : Martin / Lons · Dépôt légal : Janvier 2015 · Tirage : 1800 exemplaires

Un problème sur la voie publique ?

Une question ?

Une information à partager ?

N'hésitez pas à nous transmettre vos avis, vos attentes, vos suggestions...

- Envoyez nous un courriel : contact@mairienay.fr
- Ou contactez le secrétariat de la mairie au 05 59 61 90 30
- Ou écrivez à :
Mairie de Nay
Place de la République - 64800 NAY
- Ou venez au secrétariat de l'hôtel de ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Canal de Grau - Rue du Saillet

Canal de Grau et Saint Roch Ouest Canalisations

Le Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nay (SEAPAN) a poursuivi durant le second semestre 2014, la mise aux normes du traitement collectif des eaux usées sur la commune de Nay.

Un premier chantier, démarré au pont Pabine, a permis le raccordement des riverains du canal rue du Saillet et de la rue de la poste, côté centre bourg. La particularité de ces travaux résidant dans le passage de la conduite d'eaux usées dans le canal qui avait été vidé pour l'occasion.

Le second chantier avait pour objectif de raccorder au réseau collectif des eaux usées les riverains de la rue du Saint Roch Ouest et du chemin du mont Riant. L'ancienne canalisation passant sous la départementale permet l'évacuation des eaux pluviales tandis qu'un nouveau réseau a été posé sous le trottoir. Ces deux réseaux ont été reliés aux réseaux existants provenant de la rue Gambetta.

Le centre bourg de Nay est donc pratiquement entièrement traité en assainissement collectif. Il reste les maisons rue de la poste, côté Gave comprenant la Poste, le centre de Secours et les immeubles côté parking de l'ancienne salle des fêtes.

Stade Bassin de rétention

Depuis plusieurs années, le Collège Henri IV et le Lycée Paul Rey sont régulièrement inondés lors de pluies importantes.

L'absence de réseau pluvial avenue du stade / avenue Pierre Decla et la grande surface du stade peu absorbante concentrent l'écoulement des eaux pluviales au niveau de l'entrée du Stade côté guichet; les eaux s'écoulant alors vers les deux établissements scolaires. La commune de Nay a engagé des travaux pour réaliser un bassin de rétention / infiltration des eaux pluviales provenant du stade.

L'étude de sol, à l'entrée du stade sur la partie herbeuse, a montré qu'à partir d'une profondeur de 2 m, l'infiltration des eaux pluviales était satisfaisante. Un bassin d'une capacité de 350 m³ a été réalisé par la société Lapedagne. Le réseau d'eau potable alimentant le gymnase a été détourné. Une cunette de 2.50 m de largeur et de 30 cm profondeur permet de drainer les eaux pluviales du stade vers ce bassin. Une fois l'excavation réalisée, l'ensemble a été enherbé pour se fondre dans l'environnement du stade.

Les travaux ont été réalisés au second semestre 2014.



Vidange de fosse septique sur la Commune de Montaut

Photographie CCPN

Communauté de communes SPANC

Service Public d'Assainissement Non-Collectif

Entretien des dispositifs d'assainissement non-collectif.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Nay propose un nouveau service aux usagers : la vidange et l'entretien des dispositifs d'assainissement non-collectif.

Aucune obligation pour l'utilisateur d'adhérer à ce nouveau service. Le principe, regrouper les demandes d'entretien pour bénéficier d'un tarif plus intéressant avec une garantie sur la qualité de la prestation par le choix d'une entreprise agréée choisie après consultation publique (c'est la société SOBEP-Lyonnaise des Eaux qui a été retenue comme mieux-disante par la commission d'appel d'offres pour une période de 2 ans). Un service intéressant, lorsque l'on sait qu'une vidange de fosse est préconisée en général tous les 4 ans et qu'un bac dégraisseur nécessite un entretien régulier tous les 6 mois, pour assurer la longévité de votre installation.

Pour tous renseignements ou toute commande, merci de contacter les techniciens du SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Nay par téléphone au 05.59.61.11.82 ou par mail : spanc@paysdenay.fr





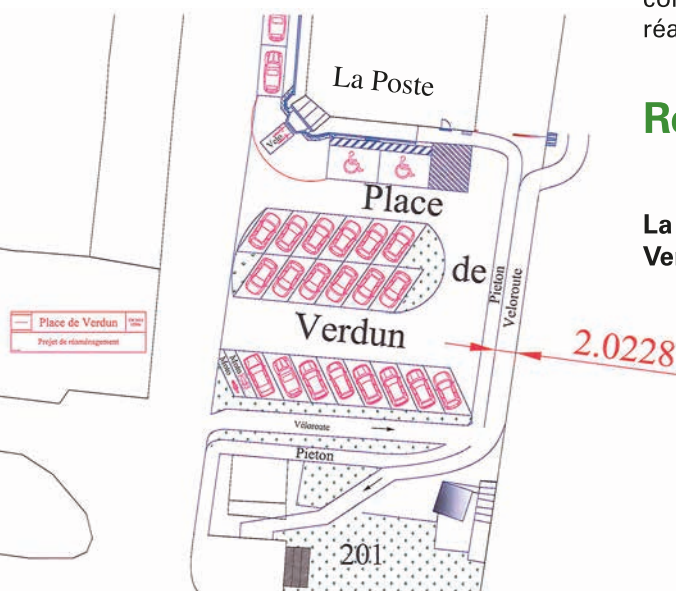
Agrandissement du Cimetière

La commune de NAY s'est engagée dans la seconde extension du cimetière communal. Une parcelle de 1 760 m² a été achetée à l'Office 64 de l'Habitat gérant les HLM Baburet en 2011 tout en restant en accord avec la réglementation urbaine des cimetières.

Après une étude de sols et une enquête publique, le Préfet a donné son accord à cette extension. L'accès de cette nouvelle zone se fera toujours par l'entrée principale du cimetière, chemin de la Montjoie. Des passages seront créés dans le mur actuel du cimetière pour permettre une liaison entre les différentes parties. Néanmoins, un portail sera réalisé, avenue Eloi Pareilh Peyrou, afin de rendre possible l'entrée de véhicules.

Environ 145 places seront créées sur cette nouvelle parcelle, et le jardin du souvenir existant sera déplacé dans l'extension laissant la possibilité d'agrandir le columbarium actuel.

L'ensemble des autorisations de déplacement des caveaux et des plaques est en cours de demande ainsi que la relocalisation des containers à ordures ménagères des HLM. La procédure de consultation des entreprises est close. L'abattage des arbres a été réalisé. Les travaux devraient commencer en février 2015.



Exemple d'étude (non contractuel)

Rénovation de la Place de Verdun

La commune de NAY a engagé la rénovation de la place de Verdun avec trois objectifs :

Permettre le passage de la Véloroute, en toute sécurité, depuis la promenade le long du Gave jusqu'au pont de Claracq qu'elle emprunte pour rejoindre l'ancien camping (Projet mené par le Conseil Général)

Rendre la circulation des piétons moins dangereuse en leur évitant de passer sur la départementale.

Réorganiser le stationnement et le sens de circulation pour rendre ce parking accessible aux arrêts-minute, aux véhicules à moteur, aux personnes à mobilité réduite et aux deux-roues.

La maîtrise d'œuvre de ce projet est assurée conjointement par les Services techniques de la Ville et par l'Agence Publique de Gestion Locale (AGPL). Pour la partie Véloroute, Le Conseil Général déléguera la Maîtrise d'Ouvrage à la Commune.

Les travaux seront réalisés durant l'année 2015.

Le Monument aux Morts fait peau neuve

Pour le centième anniversaire de la déclaration de la Grande Guerre, notre Monument aux Morts avait bien besoin d'un grand nettoyage pour honorer la reconnaissance dûe aux soldats qui y perdirent leur vie.



Déneigement des trottoirs

Il est rappelé que tous les riverains de la voie publique doivent participer au déneigement et balayer ou faire balayer la neige devant chez eux sur une largeur égale à celle du trottoir.



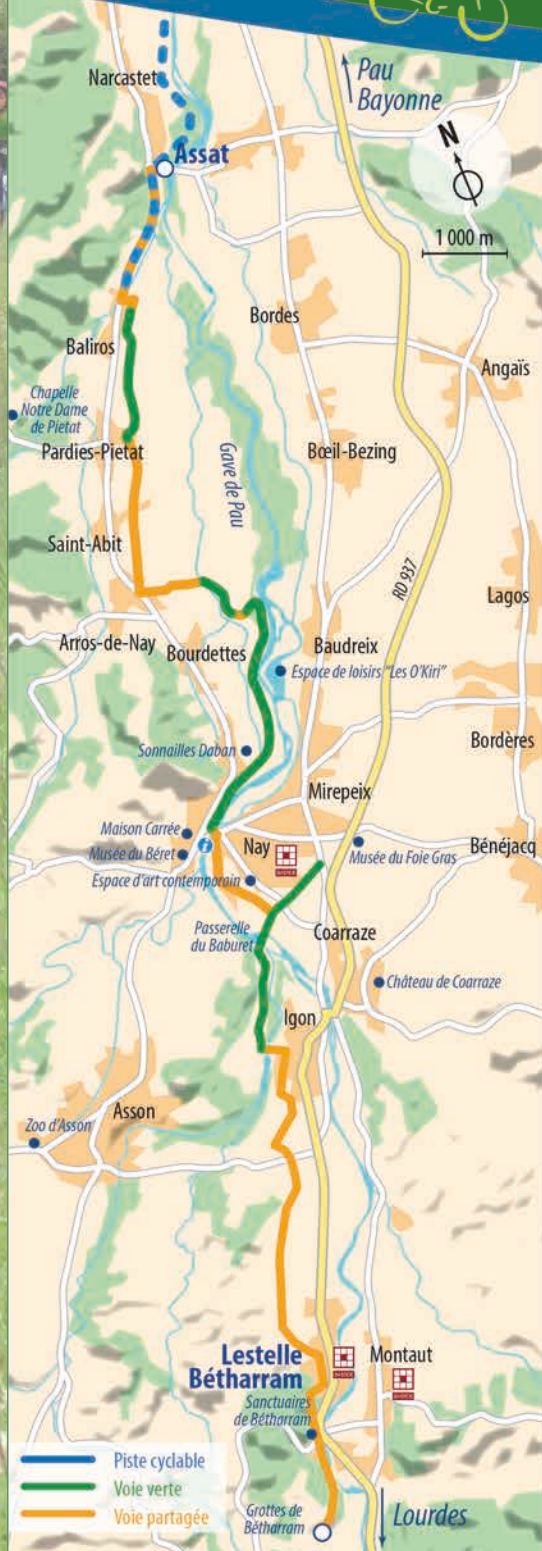
Le projet de véloroute Pyrénées-Gave-Adour fait partie de l'itinéraire cyclable longue distance reliant Bayonne à Perpignan.

Elle s'étend sur 160 km dont 80 en site propre. Elle comprend entre autres l'aménagement de plusieurs sections de voies vertes le long du gave de Pau. A Nay, la construction d'une passerelle va faire renaître le pont historique du chemin de fer de Baburet.



Développement touristique

La nouvelle offre de randonnées non motorisées du Pays de Nay s'articulera sur la Véloroute, dont 17 km sur 25 sont en voie verte d'Assat à Lestelle-Bétharram. Si elle représente une opportunité de développement touristique, ce sont également des voies de déplacements plus sécurisées pour les cyclistes de la communauté de communes. La Véloroute et l'offre de randonnées seront également l'occasion de découvrir à deux roues le patrimoine du Pays de Nay, en se connectant sur les nombreux parcours d'interprétation. Sa mise en service est prévue pour le 1^{er} trimestre 2015.



Une passerelle chargée d'histoire

Du XVI^{ème} siècle à 1866, des gisements de fer ont alimenté plusieurs forges sur le Pays de Nay. L'apparition des hauts fourneaux à la fin du XIX^e siècle, condamne ces forges, mais l'exploitation de la mine de fer de Baburet est rouverte en 1930. La construction du « train de Baburet » long de 22 km, permet de relier la mine à la gare de Coarraze-Nay et d'acheminer le minerai vers les aciéries du Boucau. La passerelle est alors construite pour traverser le Gave de Pau entre Nay et Igon. La mine ferme en 1962 et la voie de chemin de fer est démantelée. La nouvelle passerelle, élevée sur les piliers du premier pont, nous offre un regard de mémoire sur le petit train à vapeur et ouvre une nouvelle voie de communication entre Nay et Igon.

L'aménagement de la voie verte en Pays de Nay est cofinancé par l'Union européenne, le Conseil Régional, le Conseil général des Pyrénées Atlantiques et la communauté de Communes du Pays de Nay.

Canton
n° 17

« Ouzom,
Gave
et Rives
du Neez »



ELECTIONS

DEPARTEMENTALES

2015

Plan Communal de Sauvegarde Risque nucléaire

La Préfecture des Pyrénées Atlantiques demande à chaque commune d'ajouter ce risque majeur à son P.C.S.

NAY peut être concernée à 3 niveaux :

- Incident grave dans une centrale nucléaire
- Accident dans le transport de matières radioactives
- Acte terroriste

Une distribution de comprimés d'iode serait réalisée auprès de la population (les personnes âgées de 40 ans et plus ne sont pas concernées car elles ne fixent pas les éléments radioactifs sur leur thyroïde).

Les comprimés seraient distribués à proximité immédiate des 4 pharmacies de NAY. Chaque personne concernée devant s'adresser à la pharmacie la plus proche de son domicile où elle pourra prendre tous les comprimés nécessaires à sa famille. De plus amples renseignements seront diffusés dans le prochain bulletin municipal, il vous sera indiqué aussi la manière dont seront sécurisées les pharmacies et précisé les sens de circulation pour les atteindre.

N'oubliez pas de vous inscrire en tant que personnes ressources (disposant de lieux d'hébergement, de matériels adaptés, de savoir-faire utiles) ou éventuellement en tant que personnes vulnérables si votre état nécessite un accompagnement. Vous pouvez aussi bénéficier d'un système d'alerte par SMS pour tous les risques survenant sur notre commune.

Pour cela, vous pouvez télécharger les documents sur le site internet de la commune ou téléphoner à l'accueil aux heures d'ouverture pour les obtenir.

Mairie de NAY : 05 59 61 90 30

Site : www.villedenay.fr

(choix onglet : solidarité/santé puis choix : plan communal sauvegarde puis cliquer sur : Télécharger la fiche d'information pour le PCS.

Élections départementales 22 et 29 mars 2015

Les élections départementales remplacent les élections cantonales. Elles sont organisées pour élire les conseillers départementaux. Cette modification est issue de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

En mars 2015, seront organisées les premières élections départementales. Le 1^{er} tour aura lieu le 22 mars 2015 et le 2nd tour, le 29 mars 2015. Comme pour les dernières élections municipales et européennes, à Nay ces élections se dérouleront au **gymnase municipal**, avenue du Stade.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés par des conseillers départementaux. Ils seront élus pour une durée de 6 ans. Les élections départementales sont organisées dans le cadre du canton. Un canton étant une division du département. La carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014. Les nouvelles délimitations s'appuient sur les chiffres des populations légales publiées par l'Insee le 27 décembre 2013.

Ainsi, les cantons de Nay-Est et Nay-Ouest ont été supprimés, le canton de Nay-Ouest est devenu le canton n° 17 « Ouzom, Gave et Rives du Neez ». Nay en est le bureau centralisateur. Ce territoire comprend les communes de l'ancien canton ouest plus Arressy, Assat, Bosdarros, Gan, Meillon, Narcastet, Rontignon et Uzoz.

Pontacq est le bureau centralisateur du canton n° 27 « Vallée de l'Ousse et du Lagoin » comprenant les communes du canton de Nay-Est (sauf Nay) plus les communes d'Aast, Barzun, Espoey, Ger, Gomer, Hours, Labatmale, Limendous, Livron, Lourenties, Lucgarier, Nousty, Ponson-Dessus, Pontacq et Soumoulou.

Les électeurs de Nay voteront exclusivement pour le seul canton n°17 « Ouzom, Gave et Rives du Neez ».

Mode de scrutin

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au **premier tour**, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir. Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Budget 2015

Un contexte budgétaire difficile

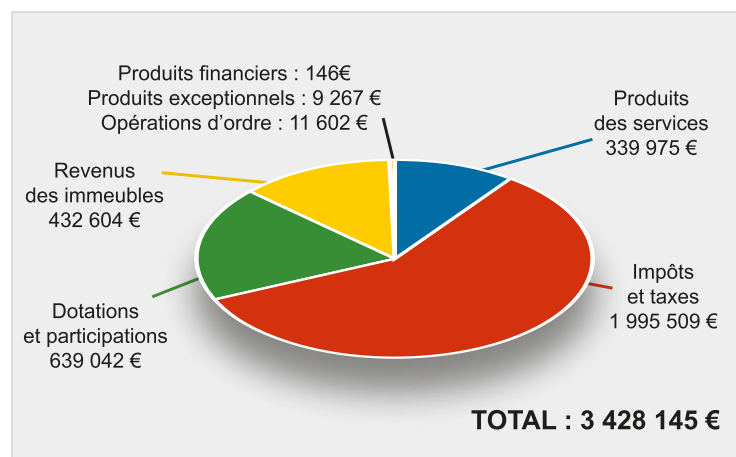
Les dotations de l'État que perçoit la commune, en particulier la dotation globale de fonctionnement (DGF), représentent une part essentielle de son budget de fonctionnement. Ainsi, en 2013, la DGF s'élevait à 502 859 € et constituait 14.82 % des recettes réelles de fonctionnement de la commune.

En 2014, le montant de la DGF a diminué de 34 869 €. Celle-ci s'élevait désormais dans le budget 2014 à 467 990 €.

Dans le cadre du plan d'économies du Gouvernement de 50 milliards d'euros, l'ensemble des concours financiers aux collectivités locales sur la période 2015-2017 vont continuer à diminuer à hauteur de 11 milliards d'euros. Ainsi, pour notre commune, d'après les premières simulations effectuées par les services municipaux, à partir de 2015, la dotation globale de fonctionnement (DGF) va fortement diminuer. La baisse devrait être de l'ordre de 60 000 €.

La DGF diminuera encore du même montant chacune des deux années suivantes. En 2017, la DGF de la commune devrait donc s'établir à 287 990 €. Soit une baisse depuis 2013 d'environ 216 500 € (- 43 %) !

Structure des recettes de fonctionnement en 2013



Parallèlement, la dernière réforme des rythmes scolaires va entraîner une dépense supplémentaire de plus de 40 000 € par an à compter de 2015.

Afin de limiter son recours à l'emprunt et poursuivre l'effort de désendettement déjà entrepris, la commune doit dégager plus d'autofinancement nécessaire au financement des investissements dont elle a besoin (salle polyculturelle, réfection de la voirie, revitalisation du centre-bourg, mise en accessibilité des bâtiments et espaces publics...)

Confrontée à cette double difficulté : baisse importante de la DGF et nécessité d'augmenter l'autofinancement, il est nécessaire d'opérer des choix budgétaires courageux tant en matière de recettes concernant les taux des impôts locaux qu'en matière de dépenses concernant les charges de fonctionnement.

Ainsi, dès cette année 2014, il a été fait le choix par le Conseil municipal d'augmenter de 3 % les taux des impôts locaux perçus par la commune : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties. Pour mémoire, les taux des impôts locaux étaient restés stables à Nay depuis 2005.

Comme l'a souligné la Chambre régionale des comptes dans son dernier rapport sur la gestion communale, la commune dispose, en effet, de marges de manœuvre fiscale puisque les taux de ses impôts sont inférieurs aux moyennes nationales :

Taxes	Moyenne nationale de la strate 2013	Taux des impôts locaux NAY 2014	Ecart
Taxe d'habitation	13,8%	10,49%	-3.31 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	19,22%	16.48%	-2.74%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	51,84%	33.01%	-18.83%

Il paraît donc aujourd'hui inévitable, dans ce nouveau cadre de baisse drastique des dotations de l'État, d'augmenter les taux des impôts locaux, en lissant cette hausse sur trois années, afin de compenser la baisse de la DGF.

Parallèlement, la maîtrise des charges de fonctionnement déjà enclenchée en 2014 sera poursuivie et accentuée en 2015.

Dans ce contexte budgétaire difficile et contraint par la politique nationale, sans action rapide sur la section de fonctionnement du budget communal, il serait obligatoire de supprimer certains services publics municipaux avec toutes les conséquences dommageables pour la population que cela entraînerait.



Photographies École de la Fontaine d'Argent

École de la Fontaine d'Argent

Comme chaque année, en 2013/2014 nous avons participé à diverses manifestations artistiques et culturelles : spectacles au Parvis, festival de contes, festival de la petite Enfance, séances de cinéma au Méliès, festiv'arts à Arros Nay et « La Grande Lessive ». Nous sommes allés voir plusieurs expositions à la Maison Carrée : l'exposition consacrée à l'auteur et illustrateur E. Puybaret, celle du photographe nayais J.J. Stockli, sans oublier notre visite à la caserne de pompiers qui a enchanté tous les enfants et nos sorties nature.

Cette année encore notre école participera à de nombreuses manifestations culturelles et artistiques, et profitera de toutes les richesses à proximité de notre école.

Les plus grands de l'école maternelle ont déjà pu profiter de séances scolaires à la piscine Nayéo et les prochains mois seront riches en nouvelles découvertes.

Mme Claudine Lapergue - Directrice

École du Fronton

L'exposition « Les Godillots » et la Grande Guerre à la Maison Carrée, vue par l'ensemble des classes de l'école élémentaire a permis aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur cette page de l'Histoire de France et d'aborder ce sujet difficile par le biais de la bande dessinée. Dans le cadre de Frissons à Bordères le dessinateur Marko est venu présenter son travail.

Devant le monument aux morts, le 11 novembre dernier, les enfants qui le souhaitaient, ont chanté la Marseillaise et l'Hymne à la joie, accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants.

Par ailleurs, les CM1/CM2 se sont engagés dans un projet pluridisciplinaire autour du thème de la guerre 14/18 et de la paix.

Mme Chantal Manet - Directrice



Photographies École du Fronton





École sainte Elisabeth

Cette année 2014-2015 toute l'école travaille autour d'un thème commun : enrichir son vocabulaire à travers les 5 sens. Notre année va donc être jalonnée de différents temps forts :

Autour de la semaine du goût un temps de partage culinaire (après la réalisation de différentes recettes à base de produits d'automne)

L'organisation d'un concert avec un travail de chant grâce aux compétences de M. Joseph Lafitte (chanteur-compositeur)

La participation à un marchaton pour cofinancer l'achat d'un chien d'aveugle.

La création d'un jardin aux différentes senteurs pour allier le toucher, l'odorat et (si nos mains sont assez vertes) le goût.

Mlle Catherine-Marie CHASSAGNE - Directrice

Photographies
École Sainte Elisabeth

Photographies
Centre de loisirs



Centre de loisirs

Le centre de Loisirs et l'accueil périscolaire Lous Maynats Urous vous souhaite une bonne année 2015. L'association Léo Lagrange a depuis la rentrée scolaire 2014 pris en gestion l'accueil périscolaire et les TAP pour les écoles publiques maternelles et élémentaires de Nay. Nous continuons aussi la gestion et l'accueil d'une quarantaine d'enfants au centre de loisirs les mercredis après-midi et toutes les petites et grandes vacances scolaires.

Centre de Loisirs (ALSH)

Les mercredis de 11h30 à 18h30.

Les petites vacances et vacances d'été de 7h30 à 18h30.
(seule la dernière semaine du mois d'août est fermée)

Un mini camp de 4 jours et 3 nuits début juillet.

Le centre de loisirs pour vos enfants c'est permettre de se voir en dehors de l'école ou d'avoir de nouveaux amis, d'apprendre la vie en collectivité avec des valeurs citoyenne. Mais aussi de réaliser des projets, des activités manuelles, de la cuisine, du sport, des grands jeux, des chasses aux trésors,...

Accueil Périscolaire (ALAE)

Les matins de 7h30 à 8h15.

Accueil de vos enfants avant l'arrivée des professeurs.

Temps calme, de rencontre et d'éveil pour bien démarrer la journée.

Les soirs de 16h30 à 18h.

Après le départ des professeurs et en attendant les parents.

Dans le temps d'étude pour faire ses devoirs puis des jeux calmes avec les copains.

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Les mardis et vendredis de 15h15 à 16h30.

Deux moments de la semaine où dans l'école vos enfants peuvent dans une ambiance récréative, découvrir des activités et de nouveaux jeux avec des animateurs et animatrices qui ne sont pas leurs enseignants.

Emploi - Job

Nous sommes régulièrement à la recherche de nouveaux animateurs et animatrices Bafa.

N'hésitez pas à nous transmettre par mail un CV à Alsh.nay@free.fr.

Pour plus de renseignements et venir nous rencontrer contactez nous.

06 95 82 95 75 / 05 59 61 90 35

M. Philippe Vergé - Directeur

commerces et services

Empreinte d'Effet

Sandrine et Alain Casier

PEINTURES & ENDUITS NATURELS, PIGMENTS - FORMATION - CONSEIL



23 RUE GAMBETTA - 05 59 13 73 14 - www.empreinte-effet.fr

Les Doigts de Fée

Nathalie Hourdou

SPÉCIALISTE DE LA LAINE À TRICOTER - ATELIER GRATUIT LE MARDI



8 RUE CLEMENCEAU - 05 24 36 51 42

Lapara Bio

François-Xavier Bret

PARAPHARMACIE - PRODUITS BIO ET DIÉTÉTIQUES - SALON DE THÉ



2 RUE GAMBETTA - 09 84 48 52 26

Le pastis d'Amélie

Christelle Ferreira

LE VÉRITABLE GATEAU BÉARNAIS



HALLES - 05 47 41 86 91 - www.lepastisdamelie.com

La petite cuisine de Sàu

M. et Mme Rousseaux

CUISINE ASIATIQUE ET SAVEURS DU MONDE - REPAS À DOMICILE



HALLES - 05 24 36 61 04 - www.lapetitecuisinedesau.com

Pâtisserie Chocolatier Cuyala

M. et Mme Cuyala

MAÎTRE ARTISAN - CHOCOLATS - PATISSERIES



1 ALLÉE DE CHANZY - 05 59 61 04 25

Boucherie-Charcuterie Cazenave

PRODUITS DU TERROIR - LABEL ROUGE - TOURNÉES DANS LES VILLAGES



HALLES - 05 59 61 25 55 - 06 08 82 69 03

Le Clos Saint Georges

Anne-Marie, Alexis et Yann

RESTAURANT - CUISINE TRADITIONNELLE MAISON



4 PLACE DE LA FONTAINE D'ARGENT - 05 59 68 96 77

Les popotes d'Alex

Alexandre Wyss

TRAITEUR - CONSERVES ARTISANALES - PRODUITS DE LA FERME



HALLES - 06 84 12 89 25

O-shop

Laura Orłowski

CHAUSSURES ET VÊTEMENTS POUR ENFANTS / JUNIORS



5 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - 09 67 08 98 52



ADI 64

Fabrice Genua

VENTE DE MATÉRIEL ET DÉPANNAGE INFORMATIQUE



19 RUE CLEMENCEAU - 05 59 81 44 09

ML Services

Michel Sottou et Catherine Franc

INSECTES - DÉRATISATION - ISOLATION - DÉSINFECTION - DÉMOUSSAGE



10 RUE CLEMENCEAU - 07 77 20 99 39 - www.mlservice.fr

Aux Délices Nayais

a reçu le label "PRÉFÉRENCE COMMERCE"

qui valorise la qualité d'accueil et de service de commerces de proximité, engagés dans une démarche qualité.



- Vous accueillir avec courtoisie · Etre disponible et à votre écoute
- Vous informer avec professionnalisme
- Vous apporter un conseil individualisé
- Vous recevoir dans un environnement agréable et attrayant
- Développer nos compétences pour être toujours plus performants
- Respecter nos engagements · Garantir votre satisfaction

Taxi Blanchard

M. et Mme Castex - Mme Bourdieu

TAXIS - AMBULANCES - TRANSPORT DE MALADES ASSIS ET COUCHÉS



1 ALLÉE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE - 05 59 61 03 38

Cabinet Radiologique de Nay

RADIOLOGIE - ECHOGRAPHIE - MAMMOGRAPHIE - PANORAMIQUE DENTAIRE



8 CHEMIN DE LA MONTJOIE - 05 59 61 11 75

Béarn Tourisme

Pierre Thomazo et Laetitia Cabos

AGENCE DE VOYAGE MEMBRE DU RÉSEAU SELECTOUR AFAT



5 RUE MARÉCHAL FOCH - 05 59 68 29 34 - www.bearntourisme.fr

AXA

Jean-Marc et Damien Ciprian

ASSURANCES - MUTUELLE ET PRÉVOYANCE - BANQUE - RETRAITE



4 RUE DES PYRÉNÉES - 05 59 81 88 66 - www.axa.fr

Cécile Madiot

HUISSIER DE JUSTICE



7 RUE DE LA POSTE - 05 59 92 91 13

Audit Pau Pays De L'Adour

Jean Cazaban et Aurore Dufour

EXPERTISE COMPTABLE



8 CHEMIN DE LA MONTJOIE - 05 59 72 81 65

Appel à manifestation d'intérêt Nay est retenue !

Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la revitalisation des centres-bourgs : la candidature de la Communauté de Communes du Pays de Nay et la ville de Nay retenue !

Le Gouvernement a décidé de lancer un programme expérimental pour la revitalisation des centres-bourgs.

Ce programme vise à :

Dynamiser l'économie des bassins de vie ruraux et périurbains en développant des activités productives et résidentielles,

Améliorer le cadre de vie des populations en offrant notamment des logements de qualité et un meilleur accès aux services de proximité,

Accompagner la transition écologique des territoires et limiter l'artificialisation des sols liée à l'étalement urbain.

Il s'adresse à des territoires intercommunaux dotés de bourgs de moins de 10 000 habitants exerçant des fonctions de centralité structurantes pour les bassins de vie ruraux ou périurbains et qui nécessitent un effort de revitalisation.

Une enveloppe dédiée de 230 millions d'euros est prévue pour l'appel à manifestation d'intérêt « centre-bourg » (crédits du FNADT pour l'ingénierie : 15 millions d'euros, crédits pour les logements sociaux : 15 millions d'euros, crédits de l'ANAH pour l'amélioration de l'habitat privé : 200 millions d'euros). Ces financements dédiés viendront compléter les financements mobilisables par les collectivités locales, les opérateurs publics, les fonds européens, les investisseurs privés et d'autres financements de l'État.

La commune de Nay en lien avec la Communauté de communes du Pays de Nay dont elle fait partie a été présélectionnée parmi 302 communes de France dans le cadre de cette expérimentation nationale en faveur de la revitalisation des centres-bourgs.

Début septembre, la commune a déposé son dossier de candidature auprès de la Préfecture de Région.

Ce dossier a été élaboré conjointement par les services de la commune de Nay et de la Communauté de communes du Pays de Nay avec l'aide du PACT HD Béarn Bigorre.

Il a été approuvé à l'unanimité par délibérations du Conseil communautaire et du Conseil municipal.

Suite à l'analyse effectuée par une expertise interministérielle centrale et par les services de l'État, le dossier de Nay a été retenu parmi les 54 lauréats de cette expérimentation.

En effet, le dossier de candidature déposé réunissait les conditions exigées dans le cahier des charges et contenait les principaux éléments visant à répondre aux enjeux de la commune et à conforter son rôle avéré de pôle de proximité et d'équilibre de son territoire.

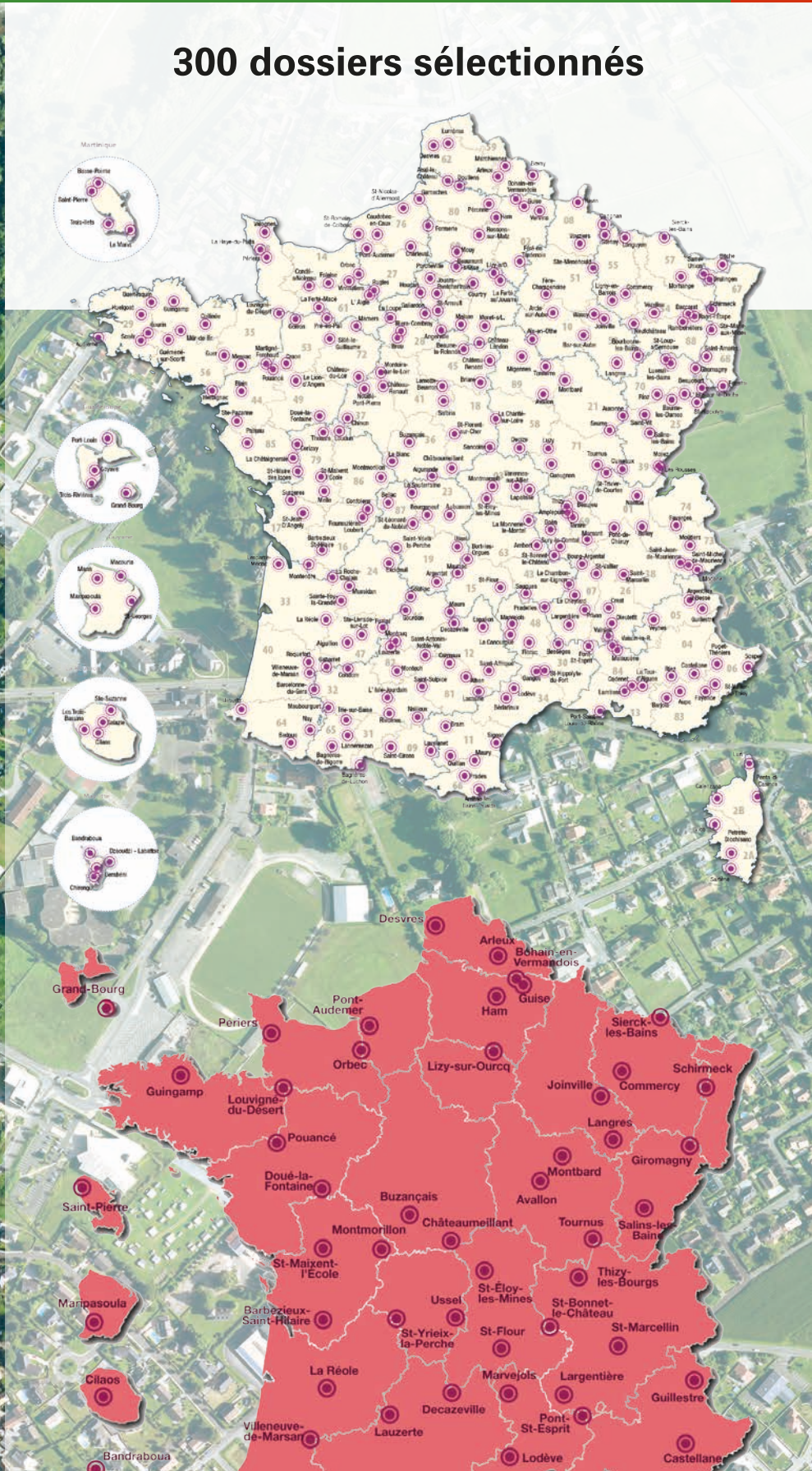
La commune et la Communauté de communes du Pays de Nay vont ainsi pouvoir bénéficier d'une part d'un appui financier pour conforter et mettre en place des ressources en ingénierie et d'autre part de crédits d'investissements pour contribuer à la mise en œuvre de leurs projets en matière de logements et de redynamisation du centre-bourg de Nay.

Le dossier de candidature AMI présenté par la CCPN et la ville de Nay est téléchargeable sur le site internet de la ville : www.villedenay.fr.





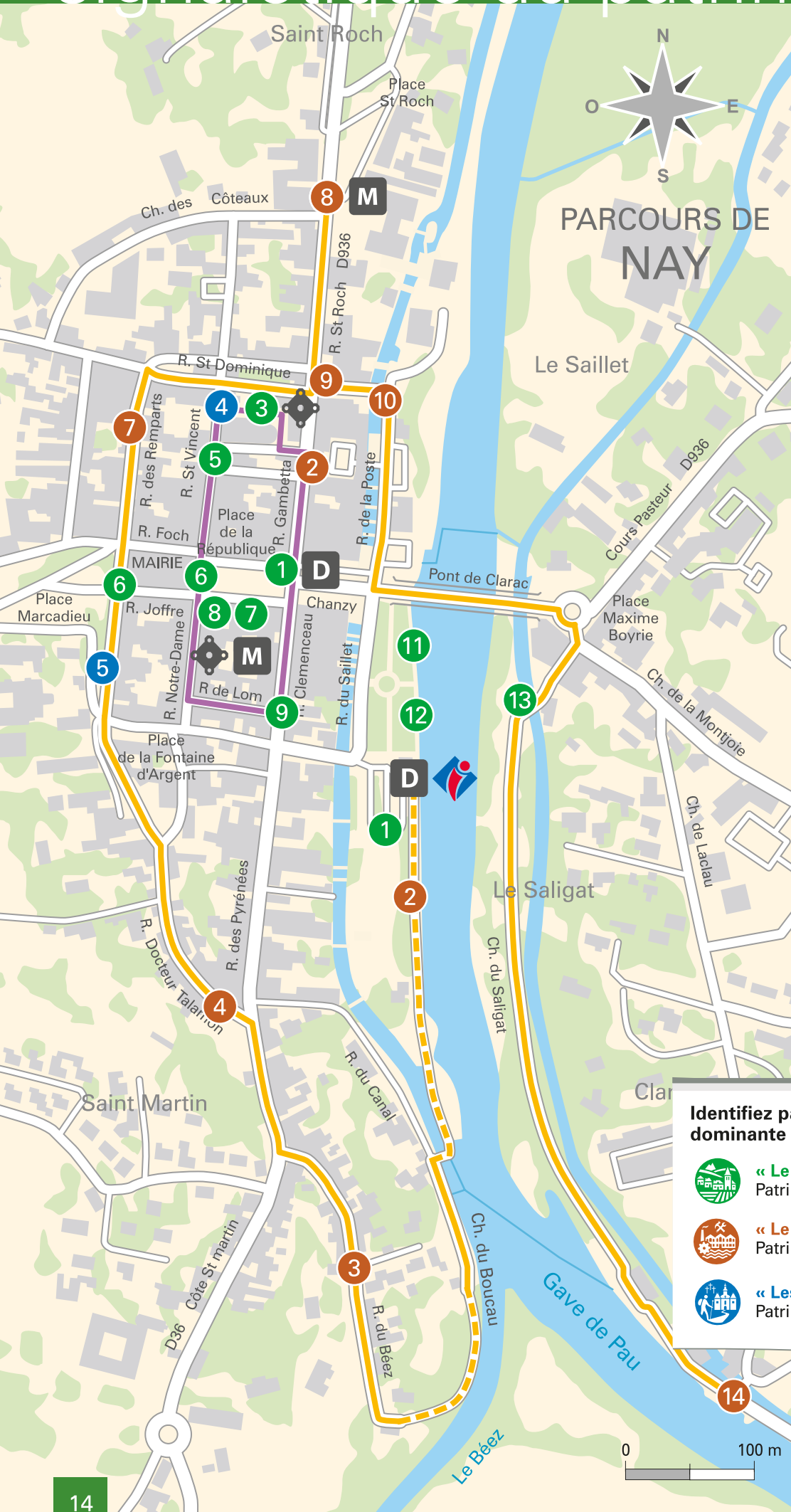
300 dossiers sélectionnés



● Commune lauréate, associée à la communauté de communes ou d'agglomération dont elle fait partie

54 lauréats

signalétique du patrimoine



Découvrez le patrimoine du Pays de Nay

Parcours découverte de la Bastide de Nay

- D** Départ du parcours
- 1** La place de la bastide
- 2** Les usines Berchon
- 3** L'enceinte de protection
- 4** L'église
- 5** Habiter la bastide
- 6** La halle / mairie
- 7** Les maisons de la place
- 8** Décorer la bastide
- 9** Circuler dans la bastide

Parcours découverte des faubourgs de Nay

- D** Départ du parcours
- 1** Le fronton
- 2** La manufacture royale
- 3** La rue du Béz
- 4** Un faubourg manufacturier
- 5** L'hospice Saint-Joseph
- 6** Le Marcadiou
- 7** L'usine de meubles Gibert
- 8** L'usine de bérés
- 9** La Maison Berchon
- 10** Le canal
- 11** Le pont
- 12** La promenade
- 13** Le lavoir
- 14** La minoterie

Identifiez par leur couleur la thématique dominante des points d'intérêt



« Le Jardin du Béarn »
Patrimoine rural



« Le Petit Manchester »
Patrimoine industriel



« Les Marches de Lourdes »
Patrimoine religieux



Vernissage de l'exposition " Sacré Pays de Nay ! "

Maison Carrée

Plus de 15 000 personnes !

Cette année encore, on ne peut que se féliciter de la fréquentation de la Maison Carrée, avec plus de 15 000 visiteurs malgré une saison estivale un peu morose en raison du temps.

Néanmoins, l'exposition " Sacré Pays de Nay ! " a drainé un public nombreux et a permis à nombre d'entre nous de redécouvrir le patrimoine de nos villages. Autour de l'exposition, le Festival d'art sacré a mis en mouvement de nombreuses associations culturelles du Pays de Nay ainsi que les paroisses autour d'un projet commun. C'est ainsi plus de 12 000 personnes qui sont venues visiter les églises, écouter les conférences, savourer les concerts et découvrir l'art contemporain. Un vrai succès !

Il nous faut remercier encore une fois tous les bénévoles qui ont travaillé pour mettre en place l'exposition Les Godillots et la Guerre de 14 en Pays de Nay, les familles et les collectionneurs qui nous ont généreusement prêté des documents, des objets ou des témoignages de cette période dont nous commémorons le centenaire. En espérant que les jeunes générations en aient bien pris la mesure afin que plus jamais cela ne se reproduise.

Nayart

Christina Nick et Loïc Arnaud

L'association Nayart gère depuis plus de 10 ans la Minoterie, ancienne friche industrielle, devenue un centre dédié à l'art contemporain.

Son artothèque propose plus de 600 œuvres à la location à des prix accessibles à tous. A découvrir sur place toute l'année. Ses expositions temporaires présentent un éventail d'artistes issus de diverses disciplines : peinture, sculpture, photographie, gravure, céramique... et représentants de la création contemporaine. Des ateliers, concerts, lectures... viennent ponctuer cette programmation.

L'action pédagogique : une priorité ! La Minoterie accueille les scolaires et les publics empêchés (visites libres ou guidées, ateliers).

L'actualité de la Minoterie en 2015 : début février, la Minoterie exposera les nouvelles œuvres de l'artothèque. Un artiste faisant son entrée dans l'artothèque sera mis à l'honneur : cette année ce sera Anne Clerget.

Du 17 avril au 31 mai, vous pourrez découvrir le travail de deux artistes : Christina Nick et Loïc Arnaud.

Entrée libre, ouvert du jeudi au dimanche de 14h à 18h (horaires d'hiver) et de 15h à 19h (horaires d'été)
Tél. : 05 59 13 91 42 - info@nayart.com - www.nayart.com

2015

Voyageons autour du monde

Les Amis de la Maison Carrée proposent cette année un cycle de conférences sur les voyages autour du monde. Des voyages à vélo pour commencer, du Canada au Tibet, en passant par la Chine et le Vietnam.

Des récits de rencontres, de montagnes à franchir, pour ces fans de vélos qui ont été également beaucoup médiatisés lors de leur Paris-Pékin. Jean-Marie et Geneviève Estoupe nous feront ainsi partager à travers films, photos et récits de voyage leur épopée le vendredi 2 février.

Puis, rendez-vous à New-York (le 13 février) pour un voyage au cœur de la mégapole, de la technologie et des gratte-ciels qui portent bien leur nom.

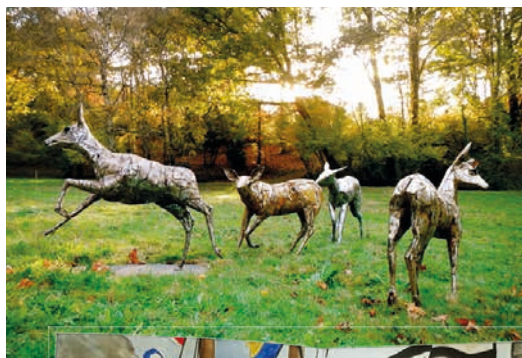
Enfin nous terminerons ce cycle au mois de mars par la rencontre de médecins humanitaires qui se sont lancé le défi de lutter contre le sida et de la pauvreté dans un secteur rural abandonné autour de la ville de Kavali en Inde du Sud.

Ce voyage sera plus éprouvant certainement pour nous, confrontés à ces acteurs silencieux de ce drame quotidien.

La Maison Bleue nous propose aussi une exposition de tissus traditionnels créés par les patients : le kalamkari, un art pictural de l'Inde du sud. Il s'agit de dessins qui remontent à des temps très anciens, et qui sont, pour l'anecdote, également à l'origine de l'inspiration de nos indiennes très prisées en Europe à une certaine époque.

Plus d'informations sur www.maison-carree-nay.fr

Sculptures de l'artiste Christina Nick



Une aquarelle sur papier de l'artiste Loïc Arnaud



Quinzaine du film ibérique

Association ADELANTE

Centre multi-service de Nay - Entrée gratuite
En collaboration avec le Consulat d'Espagne de Pau



PROJECTIONS

Mardi 24 février

20h « El Abuelo » de José Luis García
Faites le bien, on vous le rendra... !?

Mercredi 25 février

17h « La Maleta Mexicana » de Trisha Ziff
Reportage primé dans différents festivals. Riche d'enseignements, l'histoire d'une valise découverte à Mexico en 2007 remplie de photographies de la guerre civile espagnole, de Robert Capa, David « Chim » et Gerda Taro.

20h « Ay Carmela! » de Carlos Saura
Des artistes de variétés tiraillés par les deux camps, pendant la guerre civile.

Vendredi 27 février

17h « Patrimonio Nacional » de Luis García Berlanga
Retour rocambolesque d'un aristocrate au pays après la mort de Franco.

20h « Siete mesas de billar francés » de Gracia Querejeta
Un héritage empoisonné qui évolue favorablement.

Samedi 28 février

20h « Un Cuento Chino » de Sebastián Borensztein
L'histoire insolite d'un argentin et d'un chinois...

Mercredi 04 Mars

17h « Obaba » de Montxo Armendáriz
Obaba, un village imaginaire où le passé et le présent se rencontrent.

20h « Silencio Roto » de Montxo Armendáriz
Hiver 1944, après la guerre civile « le silence est rompu »...

Jedi 05 Mars

14h / scolaires « Un Cuento Chino » de Sebastián Borensztein
L'histoire insolite d'un argentin et d'un chinois...

20h « La Vaquilla » de Luis García Berlanga
Pendant la guerre civile, chaque belligérant cherche « à défendre son bifteck »

Vendredi 06 Mars

20h « Mama Cumple Cien Años » de Carlos Saura
Mama fête ses 100 ans, les héritiers attendent...

Plus d'information sur www.villedenay.fr

Templiers 2014

Un sélection en équipe de France pour Maxime Cazajous

La saison 2014 fut longue mais réussie pour Maxime Cazajous : de belles courses et une heureuse sélection en équipe de France pour conclure à l'occasion de la grande course des Templiers 2014, qui réunit tous les ans plus de 8 000 participants dans parc naturel régional des Grands Causses.

« J'ai la "chance" qu'il y ait des blessés dans le groupe, mais ça fait plaisir. C'est la récompense de la 6^{ème} place aux Templiers l'an dernier. J'ai 34 ans, j'ai commencé le trail pour gagner des petites courses chez moi. Je me retrouve aujourd'hui avec une sélection française aux Templiers. Ce n'est que du bonheur. Je n'en espérais pas autant. En mai dernier, à la question de savoir si j'aspirais à l'équipe de France, j'avais dit que non, car cela me paraissait inaccessible. Et là j'ai un pied dedans ».

La saison s'est donc globalement très bien passée avec de très bons résultats, dont des podiums sur des courses importantes comme Gruissan, Citadelles, Verticausse, Volcano Trail ou Via Romana... Bien sûr les blessures et les coups de fatigue font partie de la vie du sportif qu'il a subis à deux occasions à Transvulcania et aux Templiers.

La réussite est également professionnelle : Maxime Cazajous a obtenu le concours de technicien principal dans la fonction publique dans le traitement de l'eau et de l'assainissement. L'arrivée d'un second enfant prévue en mars couronne cette belle année.



Photographie Maxime Cazajous



Photographie La Tribu

La Tribu 64

En route vers Rio 2016

La Tribu 64 a connu en 2014 une saison exceptionnelle. Le club de triathlon est toujours orienté sur les trois axes de développement que sont :

- L'école de Triathlon
- Le développement du triathlon pour tous
- L'organisation de triathlon de Baudreix et du Soulor/Aubisque

L'école de triathlon a obtenu le label 2* de la Fédération Française de Triathlon qui reconnaît ainsi la qualité de la structure et de son encadrement. Seuls 3 clubs en Aquitaine peuvent se targuer de ce précieux label.

Et pour la première année, La Tribu 64 s'est imposée lors du challenge des écoles de triathlon d'Aquitaine devant les clubs de Bergerac et de Libourne.

Parmi les résultats marquants de la saison, on notera également les titres régionaux en duathlon pour Anna Baget et Louis Vitiello et de nombreuses qualifications sur les championnats de France d'aquathlon, de duathlon et de triathlon (où Louis Vitiello obtient une très belle 7^{ème} place).

"La Tribu 64" a également ouvert une section natation affiliée à la Fédération Française de Natation. Le club élargit son offre et est donc désormais un club de Natation (réservé pour le moment aux jeunes désireux de faire de la compétition).

Du côté des adultes, le club a toujours le souci de proposer une activité pour tous. Du débutant à l'athlète performant, filles ou garçons, valides ou paratriathlètes tout le monde peut découvrir le triathlon à Nay. Dans ce contexte les résultats de Ahmed Andaloussi, triathlète paraplégique, résonnent comme un symbole et font la fierté du club. Ahmed a participé cette année à 4 manches de coupe du monde et a réussi l'exploit de monter sur le podium (2nd) à Magog au Canada. Ces résultats lui ont permis d'intégrer l'équipe de France et de briller au championnat d'Europe à Kitzbuhel (6^{ème}) et au championnat du Monde à Edmonton au Canada (6^{ème}). Bien sûr Ahmed conserve son titre de Champion de France en 2014. il termine la saison 7^{ème} du ranking mondial. La saison prochaine sera déterminante car ce sera l'année de la qualification pour les jeux paralympique de Rio en Septembre 2016. La route est encore longue mais avec de tels résultats, tous les espoirs lui sont permis.

Le week-end du triathlon de Baudreix et du Soulor/Aubisque organisé par le club a été une très belle réussite. Avec 800 participants, l'épreuve connaît désormais un fort engouement : des triathlètes viennent de toute l'Europe pour se frotter aux pentes des cols pyrénéens sur l'épreuve longue distance. Sur les épreuves plus courtes du Samedi, l'organisation avait obtenu de la ligue d'Aquitaine le privilège d'organiser le championnat régional jeunes ainsi que le championnat départemental jeune.

Le cru 2014 était excellent, souhaitons à La Tribu 64 une saison 2015 encore meilleure !

Photographies La Tribu

Ahmed Andaloussi et les Kids



Ahmed Andaloussi



Agenda nayais

Février / mars	Exposition	La Minoterie	Présentation de la collection 2015 des artistes de l'artothèque
2 février à 20h30	Conférence	Maison Carrée	Cycle « voyages autour du monde » · Voyages à vélo
13 février à 20h30	Conférence	Maison Carrée	Cycle « voyages autour du monde » · Voyage à New-York
1 ^{er} mars	Sport	Pays de Nay	28 ^{ème} édition du Givré de Nay · Course, marche et semi-marathon
Du 21 février au 7 mars	Exposition	Maison Carrée	Carnaval de la Vath Vielha
Du 24 février au 6 mars	Cinéma	Centre multi-services	Quinzaine du film ibérique à Nay (voir programme page 16)
7 mars	Animation	Nay	Carnaval de la Vath Vielha : défilé, repas et bal gascon
13 mars à 20h30	Conférence	Maison Carrée	Cycle « voyages autour du monde » · Voyage humanitaire en Inde
Du 14 au 27 mars	Exposition	Maison Carrée	Impossible as possible, Kavali · Inde
28 et 29 mars	Animation	Pays de Nay	Journées Européennes des Métiers d'Art
4 avril à 21h	Sport	Pays de Nay	8 ^{ème} édition du Nouste Trail · Trial de nuit autour de Nay
Du 17 avril au 31 mai	Exposition	La Minoterie	Exposition de printmeps · Christina Nick et Loïc Arnaud
Du 18 avril au 16 mai	Exposition	Maison Carrée	Exposition « Que l'ey hey »
8 Mai	Cérémonie	Pl. de la République	Commémoration de l'arrêt des combats en Europe du 8 mai 1945
23 mai	Cinéma	Maison Carrée	Cinéma Festiv'Arts - Participation libre
24 mai	Sport	Stade	36 ^{ème} Tournoi International Robert Cancé · Rugby
Du 28 mai au 27 juin	Exposition	Maison Carrée	Festiv'Arts - Tremplin des Arts
29 mai	Concert	Eglise Saint Vincent	Requiem de Mozart- Ensemble Orchestral de Pau
Juin	Exposition	La Minoterie	Présentation de la collection 2014 des artistes de l'artothèque
6 juin	Spectacle	Salle Petit Boy	Spectacle-Joan de l'Ors · Pastorale de Nay
3 et 4 juillet	Sport	Pays de Nay	18 ^{ème} Rallye du Béarn - Nay ville étape - Course automobile
Du 10 juil. au 20 sept.	Exposition	Maison Carrée	Rétrospective Ernest Gabard
Juillet / Août	Exposition	La Minoterie	Exposition d'été
14 juillet à 15h	Sport	Nay	Grand Prix Cycliste de Nay organisé par le Vélo Club Nayais
14 juillet à 18h30	Cérémonie	Pl. de la République	Cérémonie au Monument aux Morts
14 juillet à 22h	Fêtes	Nay	Roméria de Pelote Basque au Fronton · Fête foraine, bal et feu d'artifice
30 juillet	Marché	Pl. de la République	Marché des Producteurs de Pays
31 juillet	Concert	Eglise Saint Vincent	Concert d'orgue

1^{er} MARS 2015



Givré 2015

28^{ème} édition

Dimanche 1^{er} mars 2015

9h15 : départ du semi (21,1 km),

9h30 : départ du 13,3 km marche,

10h : départ du 13,3 km course.

Dotations : lots attribués par tirage au sort, cadeau à l'arrivée et buffet pendant les récompenses pour tous les participants.

Dossards et inscriptions : le samedi 28 février à la Mairie de Nay de 10h à 12h et de 14h à 15h, ou le dimanche de 7h à 9h. Remise des prix à partir de 12h.

Inscription jusqu'au samedi 28 février.

Tarif : 13 € le jour de l'épreuve pour le semi marathon et le 13 km course; 9 € jusqu'au samedi 28 février, 10 € le jour de l'épreuve pour l'épreuve de marche.

www.legivre.org



Albert Vaguet
dans Les Barbares



Albert Vaguet
photographié par Nadar



Albert Vaguet
dans le rôle de Lohengrin

Albert Vaguet (1865-1943)

Albert Vaguet naît le 15 juin 1865 à Elbeuf (Seine-Maritime). Très tôt il se fait remarquer par la beauté de sa voix qui est appréciée dans les fêtes de quartier et les offices religieux. C'est naturellement qu'il part à Paris où en 1886 il entre au Conservatoire. Il effectue ensuite son service militaire à l'issue duquel, le 21 juillet 1890, il est engagé à l'Opéra après avoir été reçu au concours du Conservatoire. Le 28 octobre suivant, il tient le premier rôle dans le Faust de Gounod qu'il jouera plus de 300 fois. Le public est conquis par ce ténor qui en 1894 chante dans l'Otello de Verdi avec le ténor Brugeois Albert Saleza. Le 8 mars 1872 il épouse une camarade de scène la soprano Albertine-Marie Chrétien, Alba, qui lui donnera deux filles.

Une particularité, il figure sur les affiches et les programmes sous son seul patronyme, Vaguet, chose à laquelle il tient.

Le 2 février 1903, après 13 ans de carrière, c'est sa dernière à l'Opéra dans Lohengrin de Wagner. Parallèlement à sa carrière sur scène, Vaguet est enregistré plus de 300 fois par la firme Pathé, excellent interprète de mélodies et romances. En 1906 le couple quitte Paris pour s'installer à Nay dans une villa située chemin Alias, endroit qu'Albert Saleza lui a fait découvrir en même temps qu'un coin de Béarn qui séduit le couple.

« Chez Vaguet » devient bien vite un lieu familier aux Nayais, cela d'autant plus que l'artiste lyrique est intégré à la vie locale. Son interprétation du morceau religieux de Gounod « Le ciel a visité la terre » qu'il chante à l'église lors de la communion solennelle d'une de ses filles bouleverse l'assistance, encore plus lorsque face au Monument aux Morts, qu'on inaugure le 13 novembre 1921, il chante une Marseillaise que ceux qui l'entendirent conservèrent à jamais dans leur mémoire.

Retiré à Pau, Vaguet y décède le 22 février 1943. Alba le suivra vingt ans plus tard presque jour pour jour le 28 février 1863 après y avoir enseigné le chant et donné quelques représentations au Palais d'Hiver, actuel Palais Beaumont.

Maurice Triep



VILLE DE
NAY

un chemin un personnage



« Chez Vaguet » chemin d'Alias

Chemin d'Alias

L'embranchement de ce chemin communal se situe entre le sommet de la côte Saint-Martin et l'avenue des Abbés Dupont. Il débouche sur la commune d'Asson.

Le nom d'Alias (ou Alias) est attesté depuis le XVI^e siècle. C'est celui d'une famille propriétaire de terres situées à proximité d'une carrière de pierres en bordure du Bézé.

La signification de ce patronyme peut provenir du bigourdan « liàs », graine de lin, ou « lià », champ de lin, la culture de cette plante étant jadis répandue dans la région.

On peut autrement penser à « lassère », partie de montagne couverte de quartiers de roche mais c'est plus improbable.